



ENTREtenir MON CIMETIÈRE SANS PESTICIDES

Je dis non aux pesticides pour...

- ↳ *Préserver la ressource en eau potable*
- ↳ *Optimiser les budgets d'entretien des espaces publics*
- ↳ *Assurer la sécurité sanitaire des agents chargés de l'entretien des espaces*
- ↳ *Améliorer la qualité de l'air et donc la santé des habitants*
- ↳ *Favoriser la biodiversité*

améliorer le cadre de vie de ma commune !

Le cimetière est un site sensible du fait de son caractère symbolique, recueillement, l'exigence de «propreté» est forte et pour éradiquer les dans les allées, le chimique apparaît souvent comme la solution la plus simple... Mais il existe des alternatives, respectueuses de l'environnement.

Un cimetière sans phyto, c'est possible!

La gestion différenciée adaptée au cimetière



Dans les communes engagées à réduire leur utilisation de pesticides, un point noir fait souvent obstacle à l'atteinte de l'objectif 0 phyto : les espaces à contraintes, tels que le cimetière.

Le concept de gestion différenciée, généralement adapté à l'échelle de la commune, peut aussi se déployer à l'échelle du cimetière. On codifie les différents secteurs à entretenir sur le site en fonction du niveau d'entretien souhaité. Cela permet de diminuer l'emploi d'herbicides, de favoriser la biodiversité et même d'embellir le cimetière en redonnant sa place au végétal.

Réaménagez et revégétalisez votre cimetière !

↳ Pose de dalles alvéolaires, réalisation de chapes de béton, ré-engazonnement des allées, installation de couvre-sol, choix d'espèces végétales locales adaptées au climat et au terrain, mise en valeur d'une flore spontanée...

LE SAVIEZ-VOUS?

Fin 2011...

- 21 communes engagées avec AQUI' Brie n'utilisent plus d'herbicides pour entretenir leur cimetière
- Les communes du territoire du Champigny ont en moyenne réduit de 80% leur consommation d'herbicides

affectif et socioculturel. Dans ce lieu de mémoire et de herbes indésirables qui se développent entre les tombes et

COMMENT FAIRE ?

1) Connaître vos pratiques actuelles et vous poser les bonnes questions

De quels moyens (humain, matériel, financier) disposez-vous pour entretenir ce site ?
Quels produits utilisez-vous actuellement
En quelle quantité ? À quels endroits ?
Pourquoi ? Est-ce indispensable ? Quelle alternative est envisageable ?
Mais aussi... Votre cimetière est-il conforme pour accueillir les personnes à mobilité réduite ?

2) S'organiser : les étapes clés pour aller vers le 0 phyto

Pour pérenniser la gestion sans pesticides du cimetière, il faut s'organiser et respecter cette marche à suivre :

- 1 - Définir des niveaux d'entretien
- 2 - Attribuer à chaque espace un type d'entretien avec des outils adaptés
- 3 - Réaliser un planning d'intervention et s'y tenir
- 4 - Observer l'état de votre cimetière et l'entretenir régulièrement. Anticiper permet de gagner du temps par rapport à un entretien massif ponctuel.

3) Réaménager en combinant végétal et minéral

Entre-tombes non jointées, semelles ou terre-pleins, tombes en pleine terre, successions de concessions avec orientations variées... Face à cette diversité qui complique l'entretien, réaménager le site est souvent la meilleure solution à envisager. Cela permet de mieux organiser les espaces pour optimiser l'entretien et diminuer le temps d'intervention sur le cimetière. Vous pouvez, par exemple, faire le choix de revégétaliser des surfaces car il est plus simple et plus écologique de tondre que de désherber chimiquement.

4) Communiquer auprès des habitants

Expliquez aux habitants la politique globale de votre commune pour aller vers la gestion différenciée et la réduction des pesticides. Ils accueilleront mieux la démarche et seront plus à même de l'accepter.

↳ Panneaux à l'entrée du cimetière et sur les zones en cours d'enherbement, organisation de visites grand public...

RAPPEL



A l'horizon 2015, tous les établissements recevant du public devront être rendus accessibles aux personnes à mobilité réduite (loi du 11/02/05 pour l'égalité des droits et des chances). Des travaux à réaliser pour rendre votre cimetière accessible ? Pourquoi ne pas en profiter pour faire d'une pierre deux coups !

ZOOM SUR...

Le cimetière paysager de Marolles-en-Brie

- ↳ Superficie totale = 4250m²
- ↳ Surface engazonnée = 1400m²
- ↳ Surface plantée d'arbustes = 1845m²

Face à un manque de places disponibles dans son cimetière traditionnel, Marolles-en-Brie a dû créer un nouveau cimetière. La commune, engagée vers une réduction des pesticides, a décidé de construire un cimetière paysager.

Le végétal donne vie à cet espace et lui accorde une fonction supplémentaire sans pour autant nuire aux exigences de recueillement et de respect de la mémoire.

Ce nouveau cimetière, aux allures de parc, constitue un nouveau lieu de vie, à proximité du centre bourg. Il répond aux problématiques d'intégration paysagère, d'accessibilité des personnes à mobilité réduite, de gestion des eaux pluviales, etc. Les choix techniques permettent de répondre à ces enjeux : suppression des pierres tombales pour faciliter l'entretien, terrassement en espaliers avec cheminement en pente douce, massifs arbustifs avec paillage, couvert végétal...

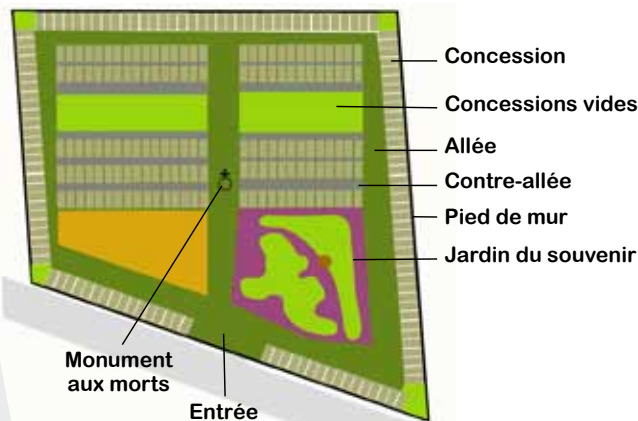
Le cimetière de Chartrettes

- ↳ Superficie totale = 4780m²
- ↳ Surface à désherber = 1700m²

Des mesures classiques de réduction des pesticides ont permis de faire passer le cimetière au 0 phyto, avec notamment l'achat de désherbeurs thermiques à flamme directe et indirecte.

La commune a bénéficié de la subvention DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) à hauteur de près de 10000€ pour la réalisation de chapes de béton dans les contre-allées (522m²).

Le cimetière, un site multi-espaces



Opération pilote au cimetière de Soignolles-en-Brie

- ↳ Superficie totale = 6820m²
- ↳ Surface engazonnée = 2000m²

En plus d'un passage progressif au 0 phyto, la commune mène avec AQUI' Brie une expérimentation sur son cimetière : la plantation de plantes couvre-sol (sédum) sur 6 m². Objectif : tester le potentiel de couverture de ces plantes pour élargir ensuite cette technique de végétalisation à d'autres zones du cimetière.



Plantation de sédum



RÉCUPÉRER LES CONCESSIONS POUR RÉAMÉNAGER LE SITE

Les communes ne sont pas censées intervenir sur les concessions car, contrairement aux allées et inter-tombes, elles relèvent du domaine privé. Toutefois, une procédure de reprise des concessions en état d'abandon peut être engagée par la commune. Elle est subordonnée à 8 conditions (voir les articles L.2223-17, L.2223-18 et T.2223-12 à R.2223-23 du code général des collectivités territoriales).

ADAPTER LE RÈGLEMENT DE VOTRE CIMETIÈRE

Vous pouvez élaborer le règlement en concertation avec les habitants et y inscrire ce qui est autorisé ou non de faire.

Pour faciliter l'entretien du site, sectorisez votre cimetière en fonction des demandes des familles et incluez cette sectorisation dans le règlement du cimetière.

Chape de béton sur contre-allée



Préparation de réenherbement semé



Le cimetière de Vernou-la-Celle

- ↳ Superficie totale = 7000m²
- ↳ Surface à désherber = 2500m²
- ↳ Surface à tondre = 2000m²

Vernou-La-Celle a progressivement réduit sa consommation de pesticides sur son cimetière grâce à l'arrêt du désherbage chimique des surfaces stabilisées, au réenherbement naturel et semé et au paillage des massifs arbustifs.

Pour aller plus loin, la commune a lancé un projet de réaménagement, indispensable pour pérenniser le 0 phyto. Objectif : rationaliser le temps de travail en diminuant le temps d'intervention sur le cimetière pour le récupérer sur d'autres espaces.

- ↳ bétonnage des contre-allées (800m²), pose de dalles alvéolées engazonnées sur les allées principales (1700m²)...

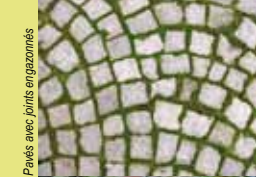
De multiples choix techniques pour un cimetière durable

		Entretien	Aspect visuel et pratique	Particularité d'installation et d'utilisation	Prix indicatif (au m ² en 2012)
Allées et contre-allées piétonnes et carrossables accessibles aux personnes à mobilité réduite					
SOLUTIONS VÉGÉTALES	Dalles alvéolaires engazonnées	Tonte	Permet de conserver une bande enherbée accessible toute l'année	Prévoir un fond de forme résistant et à portance adaptée au passage des véhicules.	≈ 60€ (fourniture + pose)
	Pavés, dalles avec joints engazonnés ou végétalisés larges	Tonte	Mélange de végétal et de minéral	Les joints peuvent être réalisés avec des semences de gazon ou de plantes «carpettes» (plantes couvre-sol de moins de 5cm de hauteur qui tapissent le sol).	Entre 50 et 100€ (fourniture + pose)
	Mélange terre/pierre (grave calcaire) engazonné	Tonte	Du fait de son caractère meuble, risques d'embourbement en hiver	Il faut mélanger 60% de substrat végétal (terre+amendement organique) avec 40% de substrat minéral type grave calcaire. L'ensemble sera compacté puis engazonné.	≈ 30€ (fourniture + pose)
SOLUTIONS MINÉRALES	Dalles alvéolaires gravillonnées	Désherbage thermique à proscrire et privilégier le désherbage manuel	Facile à mettre en oeuvre pour une éradication de toute levée d'adventice.	Prévoir un fond de forme résistant et à portance adaptée au passage des véhicules. Choisir un gravier de petit calibre et roulé.	≈ 60€ (fourniture + pose)
	Béton (désactivé, lavé, classique)	Désherbage et balayage mécanique	Bonne intégration du revêtement dans le paysage	Le béton doit être ferrailé pour une meilleure durabilité et d'une épaisseur d'au moins 15 cm.	Entre 50 et 100€ (fourniture + pose)
	Enrobé perméable	Désherbage et balayage mécanique	Esthétiquement contraignant (couleur noire ou rouge)	Relativement facile à mettre en oeuvre.	≈ 60€ (fourniture + pose)
	Pavés, dalles avec joint mortier	Désherbage et balayage mécanique	Bonne intégration du revêtement dans le paysage	Pour une résistance sur le long terme, le rejointement doit être de qualité et les joints doivent être remplacés dès que nécessaire.	Entre 100 et 150€ (fourniture + pose)
Espaces vides et inter-tombes ou concessions sans pierre tombale non piétinées					
SOLUTIONS VÉGÉTALES	Prairies fleuries	Fauchage	Esthétisme intéressant ; certaines prairies offrent de belles floraisons	Choisir une prairie basse et compacte.	Entre 2 et 4€ (fourniture)
	Sédums	Désherbage manuel 3 à 4 fois par an	Plantes persistantes qui changent de couleur	Une préparation du sol est nécessaire pour une meilleure implantation : désherbage, décompactage et amendement organique.	Entre 15 et 20€ (fourniture)
	Composition entre vivaces, arbustes et graminées	Désherbage manuel 3 à 4 fois par an	Permet de créer une composition paysagère toute l'année	Une préparation du sol est nécessaire pour une meilleure implantation : désherbage, décompactage et amendement organique. Mettre un paillage organique au début de la plantation.	Entre 10 et 15€ (fourniture, paillage compris)
SOLUTIONS MINÉRALES	Gravillons roulés selon calibre ou gravillons concassés	Désherbage fréquent sur jeunes plantules : toutes les 2/3 semaines minimum	Couleur et taille du caillou variables	A utiliser sur des surfaces réduites dédiées à la décoration. Mettre au minimum 10 à 12 cm de graviers.	Entre 5 et 15€ (fourniture)
	Pouzzolane	Désherbage fréquent sur jeunes plantules : toutes les 2/3 semaines minimum	Généralement rouge ou noir, avec toutes les teintes intermédiaires	A utiliser sur des surfaces réduites dédiées à la décoration. Mettre au minimum 10 à 12 cm de graviers.	Entre 15 et 20€ (fourniture)
	Béton	Désherbage et balayage mécanique	Facile à mettre en oeuvre pour une éradication de toute levée d'adventice	A utiliser pour jointer les inter-tombes difficiles d'accès. En fonction du règlement du cimetière, la commune peut imposer une dalle de propreté au niveau des concessions.	

NB : Cette liste n'est pas exhaustive, une sélection a été faite parmi les solutions les plus couramment utilisées dans notre région



Pour les solutions minérales, attention à respecter les normes techniques et à choisir des solutions adaptées au passage de véhicules lourds.
 Pour les solutions végétales, tenir compte des paramètres pédoclimatiques pour le choix des espèces.
 Pour les solutions imperméables, prévoir un système de gestion des eaux pluviales à la parcelle pour faciliter l'infiltration de l'eau vers la nappe.



Pavés avec joints engazonnés

Prairie fleurie

Dalle alvéolaire gravillonnée

Sédums

Dalle alvéolaire gravillonnée

Prairie fleurie

Pouzzolane

Dalle alvéolaire engazonnée

Gravillons roulés

Le thermique, outil phare pour l'entretien du cimetière

Dans les espaces «prestige» comme le cimetière, la présence d'herbe spontanée n'est pas tolérée. Il faut intervenir très régulièrement toute l'année pour maîtriser la levée d'herbes. **Le désherbeur thermique à flamme directe est l'outil incontournable pour entretenir un cimetière : il est bien adapté à la diversités des surfaces et il permet d'agir en localisé.**



COMPARATIF CHIMIQUE / THERMIQUE

Estimation pour un cimetière de 1000 m² (données recueillies par nos animateurs auprès de communes pilotes)

	Désherbage chimique avec rattrapage manuel*	Désherbage thermique
Fréquence de passages	6 par an	20 par an
Temps passé	45h par an	45h par an

Investissement faible
Utilisation facile
Résultat visuel très rapide



Avec un temps d'entretien égal, le désherbage thermique nécessite davantage de passages que le désherbage chimique mais il a l'avantage de garantir un cimetière propre toute l'année.

* Les produits généralement utilisés sont l'antigerminatif (mélange oryzalin/soxaben ou flazasulfuron pour racinaire) et le foliaire systémique (glyphosate). Après application de ce dernier, un rattrapage manuel est nécessaire pour enlever les herbes jaunies dont la présence n'est pas tolérée dans un cimetière.

Action soutenue financièrement par :